

**Conseil économique et social**Distr. générale
11 août 2022Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies
sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale
Huitième réunion

Addis-Abeba, 24-28 octobre 2022

Note conceptuelle**I. Considérations générales et justification**

1. Le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a été créé pour coordonner le développement géospatial africain et contribuer à l'effort mondial plus large. Au cours de la dernière décennie, le Comité régional a adopté des démarches réalistes tendant à faire en sorte que des cadres systématiques et complets, ainsi que des politiques, des ressources et des systèmes connexes soient mis en place pour faciliter aux décideurs et à la communauté un accès coordonné à la technologie de l'information géospatiale. Pour s'assurer que les produits d'information géospatiale appropriés sont utilisés dans la prise de décision, le Comité régional soutient ses États membres dans le développement d'une vision globale qui favorise l'utilisation efficace des produits et des ressources géospatiales pour répondre aux nouveaux défis mondiaux et soutenir les divers secteurs sociaux et économiques en Afrique. Le rôle du Comité régional est le suivant :

a) Formuler des politiques et des stratégies assorties de directives appropriées pour la création d'infrastructures de données spatiales locales, nationales, régionales et mondiales et définir leurs liens avec d'autres plans et stratégies ;

b) Développer les capacités et les compétences d'une manière transformatrice et holistique avec une vision à long terme pour améliorer les connaissances spatiales, la conscience spatiale et les compétences de navigation ;

c) Maintenir un référentiel de données (fondamentales et thématiques) faisant autorité, des ressources d'information et de connaissances, des outils, des applications et des services, avec une plus grande utilisation des normes communes et de l'interopérabilité pour les métadonnées, le nommage, les références de coordonnées, etc. ;

d) Encourager et faciliter l'intégration des statistiques à l'information géospatiale afin d'obtenir des résultats viables et significatifs, une analyse et une



visualisation des données pour soutenir et suivre les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable.

e) Renforcer la défense des besoins et des intérêts spécifiques de l'Afrique dans le cadre des mécanismes internationaux.

2. La cinquième réunion du comité régional s'est tenue à Kigali du 18 au 22 novembre 2019, parallèlement à la conférence des systèmes d'information géographique en Afrique (AfricaGIS 2019). La réunion portait du principe que l'Afrique avait pris un élan important dans le secteur de l'information géospatiale, assurant ainsi à la communauté mondiale que l'Afrique souhaitait sérieusement contribuer au développement de l'information géospatiale. Plus de 80 participants y ont assisté, dont des représentants de 27 pays africains, ainsi que des observateurs d'organisations internationales, notamment la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union africaine (CUA), le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, ainsi que des représentants du monde universitaire, d'organisations sectorielles et du secteur privé. La réunion a permis aux participants de partager des connaissances et des pratiques exemplaires liées au développement de l'information géospatiale en Afrique, de sensibiliser le public aux avantages liés à l'utilisation de l'information géospatiale pour le développement durable et d'examiner des politiques et des mesures que les pays africains pourraient adopter pour s'assurer que les activités du Comité régional sont mises en œuvre avec succès en Afrique.

3. La sixième réunion du Comité régional a été organisée virtuellement dans le contexte de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19). Cette crise sanitaire mondiale sans précédent a mis les institutions cartographiques nationales à rude épreuve depuis le début de l'année 2020, rendant plus que jamais nécessaire de soutenir les systèmes cartographiques nationaux. Les différentes stratégies adoptées par les pouvoirs publics pour contenir la pandémie ont permis d'atténuer les dommages qu'elle a causés dans tous les secteurs socioéconomiques et environnementaux, y compris dans le domaine de la cartographie. Néanmoins, ces mesures ont nui à la mise en œuvre des plans de cartographie et à la capacité des institutions cartographiques nationales de répondre aux besoins en données et en services de cartographie en temps voulu.

4. La sixième réunion a été l'occasion pour les participants de réfléchir sur l'importance de savoir dans quelle mesure l'information géospatiale pourrait contribuer à la riposte contre la COVID-19 et pourrait être intégrée dans les priorités nationales de lutte contre la pandémie. Les États membres ont ensuite pu évaluer des stratégies de résilience qui assurent la continuité de la production de jeux de données géospatiales fondamentales et thématiques. Ces stratégies ont été rendues possibles par l'introduction de mesures de continuité des activités pendant la pandémie de COVID-19 et ont grandement facilité le rétablissement progressif observé dans les institutions cartographiques nationales. Ces stratégies sont les suivantes : télétravail du personnel ; l'adoption de nouvelles méthodes pour la fourniture de services de données en réponse à des changements majeurs dans les besoins en données ; la prise en compte de sources de données nouvelles et de données de substitution et l'introduction ou l'amélioration d'autres méthodes de collecte de données. Jusqu'à présent, la crise de COVID-19 a démontré comment les institutions cartographiques nationales et les partenaires qui soutiennent la cartographie peuvent s'adapter à une situation de crise pour garantir la pleine satisfaction des besoins en données.

5. Le principal objectif de la septième réunion du Comité régional, tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 22 au 26 novembre 2021, était de permettre aux

participants d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des réunions précédentes. Les participants ont partagé des connaissances et des pratiques optimales concernant le développement de l'information géospatiale en Afrique, sensibilisé le public aux avantages de l'information géospatiale pour le développement durable et examiné les politiques et les mesures que les pays africains pourraient adopter pour assurer la mise en œuvre réussie en Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pendant la pandémie de COVID-19.

6. Les résultats de la septième réunion ont contribué à la réalisation globale de la vision de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et ont permis des progrès substantiels dans la mise en œuvre de l'initiative du Comité régional en Afrique. Les résultats de la réunion sont les suivants :

a) Consolidation du consensus et galvanisation de la volonté politique pour l'exploitation des technologies de l'information géospatiale afin de promouvoir les objectifs de développement de l'Afrique ;

b) Assistance aux efforts visant à répondre à certaines préoccupations mondiales croissantes ;

c) Compte rendu des activités entreprises par la CEA, les États membres et les groupes de travail ;

d) Examen de questions de politique relatives à l'information géospatiale aux niveaux national et régional qui ont nécessité des États membres, de la CEA, des partenaires et d'autres parties prenantes qu'ils adoptent des décisions et des résolutions ou fassent des recommandations ;

e) Des présentations faites par des invités (comme un fabricant d'équipements géospatiaux) pour mieux faire connaître l'évolution intervenue dans le domaine de l'information géospatiale ;

f) Examen de sujets particuliers, tels qu'un cadre géospatial pour les crédits financiers et les limites administratives du deuxième niveau.

7. La huitième réunion devrait également aider les États à consolider le consensus déjà obtenu sur le Comité régional et à revoir la structure de ce dernier, ses fonctions et ses opérations en Afrique tout en définissant ses mécanismes de financement.

II. Objectifs

8. L'objectif principal de la réunion est d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations et mesures formulées lors des réunions précédentes du Comité régional. Les participants devront :

a) Examiner et partager des connaissances et des pratiques optimales liées au développement de l'information géospatiale en Afrique ;

b) Sensibiliser le public aux avantages à tirer de l'utilisation de l'information géospatiale pour le développement durable ;

c) Examiner des politiques et des mesures pouvant permettre aux pays africains d'assurer la bonne mise en œuvre de l'initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale dans la région ;

d) Promouvoir la mise en réseau des institutions et des praticiens de la géoinformation et créer une synergie au niveau national pour en faciliter la gestion ;

e) Renforcer les liens avec les partenaires et les autres sous-comités régionaux après la pandémie de COVID-19.

9. Les résultats de la réunion contribueront à consolider le consensus et à stimuler la volonté politique de tirer parti des technologies de l'information géospatiale pour soutenir le programme de développement africain et relever les nouveaux défis mondiaux.

III. Questions à examiner

10. Les participants à la réunion se pencheront notamment sur les questions suivantes :

a) Compte rendu des activités entreprises par la CEA, les États membres et les groupes de travail ;

b) Examen des questions relatives à la politique d'information géospatiale aux niveaux national et régional (par exemple, les stratégies géospatiales se rapportant au COVID-19) qui exigent une décision, une résolution ou une recommandation de la part des États membres, de la CEA, des partenaires ou d'autres parties prenantes ;

c) Des questions techniques signalées par les États membres ou les parties prenantes, ou présentées par le secrétariat de la CEA ;

d) De nouvelles tendances avec des présentations sur les faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'information géospatiale afin d'accroître la sensibilisation ;

e) Pleins feux sur un sujet spécial tel que la réponse géospatiale à la pandémie de COVID-19.

IV. Résultats

11. Les résultats de la septième réunion contribueront à la réalisation de la vision globale de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et favoriseront des progrès plus substantiels dans la région Afrique. La réunion devrait contribuer à consolider le consensus existant et les participants auront à procéder à l'indispensable examen de la structure, des fonctions et des opérations du Comité régional et à définir ses mécanismes de financement.

12. Les pays sont conscients des possibilités et des facilités offertes par les institutions et les partenaires panafricains face à l'impact de la pandémie de COVID-19 et à ses répercussions pour l'avenir. Il est essentiel qu'ils profitent de

ces possibilités pour faire en sorte que les activités géospatiales soient soutenues et continuent de l'être après la pandémie.

V. Lieu et date

13. La réunion est prévue du 24 au 28 octobre 2022 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba.

VI. Participation

14. Prendront part à la réunion :

- a) Les membres du Conseil exécutif du Comité régional ;
- b) Les responsables des groupes de travail ;
- c) Des fonctionnaires nationaux travaillant dans les domaines de la cartographie, de l'arpentage et des statistiques ;
- d) Des experts choisis dans les universités, les instituts de recherche, les gouvernements, la société civile et le secteur privé ;
- e) Des représentants d'organisations sous-régionales et régionales.

VII. Modalités administratives et logistiques

15. Les participants contactés sont priés de confirmer leur participation au secrétariat du Comité régional (CEA) dès que possible, mais au plus tard le 15 septembre 2022. La CEA organisera la logistique locale, y compris les réservations d'hôtel, l'accueil à l'aéroport et le transport vers et depuis les hôtels. Les participants seront responsables de l'obtention de leur visa d'entrée et de leurs vaccinations avant leur voyage.

VIII. Personnes à contacter

16. Andre Nonguierma

Chef de la Section des systèmes de gestion de l'information géospatiale

Secrétariat du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Commission économique pour l'Afrique

Tél. : 251 11 544 4718

Courriel : nonguierma@un.org